

Communiqué de presse
28 mars 2025

Énergies renouvelables

Le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc mise sur l'énergie solaire avec CVE

- Choisi par le Centre Hospitalier de Saint Brieuc à l'issue d'une consultation publique, CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, équipera le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation.
- D'une puissance de 1,9 MWc, ce projet constitue la 1^{ère} concession publique remportée par CVE dans le secteur hospitalier, illustrant ainsi l'engagement croissant des établissements de santé dans la transition énergétique.

UNE INSTALLATION D'ENVERGURE POUR PLUS D'AUTONOMIE ENERGETIQUE

Sur une surface totale de 9 300 m², soit l'équivalent de 525 places de parking, **1,9 MWc d'ombrières photovoltaïques seront installées au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.**

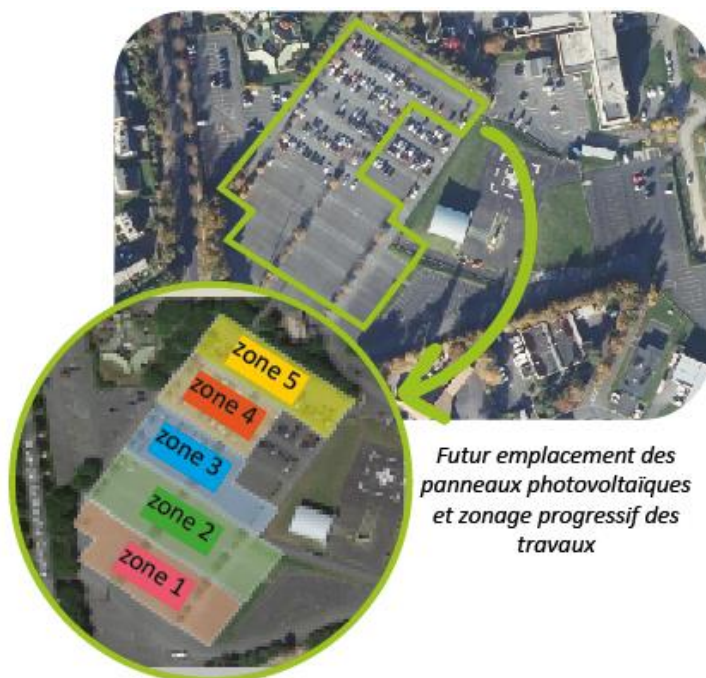
La future installation, qui permettra au Centre Hospitalier de **couvrir 15% de la consommation annuelle du site en électricité verte locale et durable**, illustre la viabilité des solutions d'autoconsommation pour les infrastructures de santé. **Sa mise en service est prévue au début 2027.**

En plus d'affirmer la position écoresponsable de l'Hôpital de Saint-Brieuc, ce dispositif permettra la **production d'énergie renouvelable pour une utilisation directe**. « L'installation de panneaux photovoltaïques représentera une économie attendue d'électricité moyenne annuelle de 1 838 800 kWh, correspondant en moyenne à 15% de la consommation annuelle de l'hôpital, soit en comparaison la consommation électrique de 450 ménages français chaque année. Ainsi, **cet investissement illustre parfaitement l'engagement de l'Hôpital de Saint-Brieuc en matière de développement durable**. » Ariane BENARD, directrice du Centre Hospitalier.

Plusieurs étapes composent ce chantier : creusage des pieux, pose du système de récupération des eaux pluviales, montage de la structure porteuse, pose des modules photovoltaïques, finition et remise en état. Ainsi, le parking sera décomposé en 5 zones de chantier (plan) pour l'installation de ces panneaux dont les travaux se termineront début 2027.

DES DEFIS TECHNIQUES A RELEVÉ

L'intégration d'un système photovoltaïque en milieu hospitalier impose des exigences strictes : garantir une alimentation stable et sécurisée pour les équipements médicaux sensibles. CVE, accompagné de ses partenaires **Cegelec**



Futur emplacement des
panneaux photovoltaïques
et zonage progressif des
travaux

Armor Tertiaire (agence Plérin) et **Opryme**, assure un raccordement fiable et sécurisé mais également veille au respect des délais des travaux en plusieurs phases, sans perturber l'accès au parking.

UNE DYNAMIQUE REGIONALE FORTE EN FAVEUR DU SOLAIRE

Ce projet s'inscrit dans une **démarche de collaboration territoriale**, avec la participation de la **Société d'Economie Mixte (SEM) Energies 22**, en tant que co-investisseur. Cette synergie entre acteurs publics et privés illustre l'engagement collectif en faveur de la transition énergétique dans les Côtes d'Armor.

*"Nous nous réjouissons du développement de cette première concession publique avec le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc qui illustre notre modèle de production d'une énergie verte, locale et commercialisée en circuit court via des modèles d'achat direct. **Ce projet illustre notre engagement à fournir une énergie verte et locale, adaptée aux besoins spécifiques des hôpitaux.**"* » déclare Sylvain LEGRAND, Directeur général CVE Solar France

« Ce partenariat entre l'hôpital de Saint-Brieuc, CVE et la SEM Énergies 22 montre bien l'intérêt de fédérer les énergies pour que chacun à son niveau contribue à la sécurisation énergétique des territoires », explique Dominique RAMARD, président de la SEM Énergies 22.

Avec ce projet, CVE assoit encore plus sa présence dans le paysage énergétique breton, contribuant à l'engagement de **la Région Bretagne dans le déploiement massif de l'énergie renouvelable, avec un objectif régional de multiplier par 7 la production à l'horizon 2040**. En Bretagne, CVE compte deux parcs solaires : un en exploitation à Loudéac (5 MWc) (déjà en collaboration avec la SEM Énergies 22) et un autre en construction (Laniscat - 6,11 MWc) dont la mise en service est prévue à l'automne 2025.

A propos de CVE

Entreprise à mission depuis 2022, CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies (solaire, biogaz et hydrogène). Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, des unités de méthanisation et de production d'hydrogène pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises et du monde agricole dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. CVE est certifié ISO 9001 et ISO 14001. Basé à Marseille, CVE s'appuie en France sur une équipe de 350 collaborateurs répartis dans 8 bureaux régionaux afin d'être au plus proche des territoires. A l'international, le groupe est implanté au Chili, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et en Espagne. CVE emploie aujourd'hui 500 salariés et prévoit un parc de 2,5 GW d'ici 2027. L'entreprise est également certifiée "B Corp", prestigieux label RSE, et rejoint ainsi une communauté d'entreprises internationales respectant des normes sociales et environnementales très élevées. Pour plus d'informations : <http://www.cvegroup.com/>

A propos de la SEM Energies 22

La SEM Énergies 22 a pour mission d'impulser et d'accompagner la production d'énergies renouvelables en Côtes d'Armor dans quatre domaines : le photovoltaïque, l'éolien, les gaz renouvelables et l'énergie marine. Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtés d'Armor (SDE22) est l'actionnaire majoritaire de la SEM Énergies 22, qui rassemble également la Banque des territoires, des banques et des entreprises locales.